



Comment déloger une personne de notre habitation

Par **kaseal**, le **14/11/2007** à **15:01**

Bonjour,

je suis confronté a un problème dont je ne vois pas la fin.

Ma belle soeur occupe notre appartement depuis plus de 4 ans et nous lui avons plusieurs fois demandé de quitter les lieux pour des raisons financières car nous voudrions vendre ce bien.

Un bail a été rédigé mais jamais respecté à ce jour cette personne ne paye aucun loyer et ce depuis 4 ans elle vit à titre gratuit.

En plus de cela on s'est aperçu qu'elle faisait de fausses déclarations à la CAF pour percevoir une APL.

Après avoir eu connaissance de la supercherie j'en ai avisé la CAF qui est en cours de procédure avec ma belle soeur.

Aujourd'hui j'ai mis le bien en vente puis je mets à la porte cette personne car j'ai un acheteur qui souhaite conclure l'affaire et quelles sont les procédures à suivre?

Merci d'avance de votre aide.

Par **uschi**, le **13/02/2008** à **13:40**

bonjour

ne vendez pas avant d'avoir mis votre locataire dehors car le prix de vente n'est pas le même si le bien est occupé ou libre. voyez cela avec un huissier vous avez suffisamment de preuves (non paiement) pour mettre cette personne dehors

bon courage